



Avenue des Sports 28 • 1400 Yverdon-les-Bains • Suisse • TEL +41 24 425 95 75 • www.suisse-fibromyalgie.ch
• info@suisse-fibromyalgie.ch

Membre de la Ligue suisse contre le rhumatisme / Mitglied der Rheumaliga Schweiz / Membro della Lega svizzera contro il reumatismo

Procès-verbal
de la 27^{ème} Assemblée Générale
de l'Association Suisse des FibroMyalgiques (ASFm)

Samedi 1^{er} avril 2023 à la salle Léon Michaud au Château d'Yverdon-les-Bains

Mot de bienvenue

1. Liste des excusés	2
2. Approbation du PV de l'AG 2022	2
3. Présentation des comptes 2022	3
4. Rapport du contrôleur de comptes	5
5. Présentation du budget 2023	6
6. Rapport de notre juriste	8
7. Présentation de l'association « 7ESSENTIEL »	9
8. Douleurs chroniques « Quelques traitements non médicamenteux actuels	10
9. Rapport de la Présidente	11
10. Présentation du comité	12
11. Avenir de notre Association, CAMPAGNE « 1 POUR 1 », projets 2023 et futurs	13
12. Questions et remerciements	15

Mot de bienvenue

L'assemblée générale est ouverte à 13h30 par la Présidente, Madame Anne Smit, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes et remercie les organisateurs. La Présidente constate que cette 27^{ème} assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle est valablement constituée.

1. Liste des excusés

L'assemblée compte 78 excusés. Les 30 membres présents sont appelés à voter à la majorité exprimée.

2. Approbation du PV de l'AG 2022

Le PV de la 26^{ème} assemblée générale ne suscite aucun commentaire et est accepté en l'état et à l'unanimité.

3. Présentation des comptes 2022

Voici le résumé et explicatif de la situation financière de l'ASFM en 2022.

L'association montre au bilan de clôture, un résultat positif d'un peu plus de Fr. 4'500.-.

Ce résultat positif s'explique par la dissolution du compte « Réserve Recherche » (dissolution acceptée lors de l'AG du 02.04.2022) et donne ainsi une entrée de produit, masquant, de ce fait, une perte assez conséquente.

Toutefois, le résultat de l'exercice comptable 2022 a été tenu en comparaison du budget que nous avons envisagé pour cette année-là.

ACTIF

Grosse diminution des actifs, surtout au niveau des liquidités.

- **Actifs de régularisation** (transitoires) : concerne principalement la part de la « Collecte Nationale 2022 » reçue début février 2023, montant en diminution d'année en année.
- **Actif immobilisé** avec une petite augmentation des comptes « Matériel autre » avec l'achat d'un nouveau PC et « Logiciels » relatif à l'investissement et l'installation obligatoire du logiciel nécessaire à l'introduction du QR-code.

PASSIF

- **Provision pour conseils juridiques** : à disposition pour payer les prestations de notre juriste pour défendre et conseiller nos membres. En 2022, nous n'avons eu qu'une seule demande d'un de nos membres pour bénéficier de cette provision.
- **Passifs de régularisation** (transitoires) : ce sont les diverses factures concernant l'année 2022 mais payées dans le 1^{er} trimestre 2023.
- **Réserves** : dissolution du compte « Réserve Recherche » en 2022 à la suite de l'acceptation lors de la dernière AG.
- **Résultat de l'exercice 2022** : avec un montant positif de Fr. 4'553.20, influencé par la dissolution du compte « Réserve Recherche », voire les explications ci-après dans le poste « Produits ».

PRODUITS

En comparaison à l'année 2021, nous constatons malheureusement une grosse diminution des **Produits** en général (env. 14'450.-), mais largement masquée par l'entrée de produit à la suite de la dissolution du compte « Réserve Recherche » :

- **Cotisations des membres** : comme chaque année, le total des cotisations reçues est en diminution par rapport à l'année précédente.
En effet, depuis plusieurs années, nous recevons malheureusement plus de démissions que de demandes d'affiliations.
De plus, environ 10% de nos membres ne payent plus leur cotisation malgré les rappels.
Cette situation reste pour nous toujours très préoccupante...
- **Dons individuels** : également en diminution par rapport à ceux reçus en 2021, année durant laquelle nous avons reçu quelques jolis dons.
- **Don de la Loterie Romande**, encore en 2022, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur leur généreux soutien si important à la pérennité de l'ASFM.
- **Don de la « Collecte Nationale », Subventions OFAS et OFSP** : d'année en année, nous pouvons continuer de compter sur leur soutien. Malheureusement, avec une diminution des montants reçus, ces derniers sont basés et calculés, d'une part sur le nombre de nos membres (en diminution), et d'autre part, sur les activités et événements organisés par l'ASFM.
Nous leur sommes extrêmement reconnaissants de leur soutien, ainsi qu'à nos divers donateurs connus ou anonymes.
- **Dissolution de réserves** : dissolution du compte « Réserve Recherche » qui induit une augmentation du poste Produits de Fr. 25'000.-.

CHARGES

Le total des charges montre globalement, une petite augmentation en comparaison à 2021 (année « Covid » avec très peu d'activités et événements organisés à cause des restrictions) :

- **Charges de prestations** : en 2022, nous avons pu enfin recommencer à organiser petit à petit nos diverses activités, soit la **Journée Mondiale de la Fibromyalgie**, les **séminaires ainsi que les conférences et cours**, qui avaient été mis en veille lors des 2 années Covid. Donc, il y a automatiquement une augmentation de nos frais liés à l'événementiel.
Diminution des frais du **Journal « forumR »** de la LSR, que nous offrons à nos membres, liés au nombre de nos membres en diminution.

Concernant **l'aide directe aux groupes d'entraide/parole**, voici les soldes au 31.12.2022 à disposition du groupe de Fribourg CHF 373.20, et CHF 193.50 pour celui du Tessin. Ces deux groupes ont reçu des dons qui sont exclusivement réservés pour leurs propres activités.
- **Charges du personnel** : ce sont les salaires et les frais en découlant. Pas de modification en 2022.
- **Charges d'exploitation** : Petite augmentation globale due, d'une part par le poste « Frais informatique » (notre nouveau site web). Les frais d'AG qui a, à nouveau, eu lieu en présentiel contrairement à 2020 et 2021, et d'autre part à l'augmentation du poste « Amortissement ».

Les comptes 2022 ont été acceptés à la majorité.

4. Rapport du contrôleur de comptes



RAPPORT

DE « CONTRÔLE ZEWO » POUR LES COMPTES ANNUELS 2022 DE L'ASSOCIATION SUISSE DES FIBROMYALGIQUES, A YVERDON-LES-BAINS.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association suisse des fibromyalgiques pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision. L'Association suisse des fibromyalgiques nous a chargés d'effectuer un audit tel que le prévoient ses statuts. La vérification de l'existence d'un système de contrôle interne ainsi que le rapport supplémentaire destinés à l'assemblée des membres n'incombent pas à ce mandat.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous confirmons que nous satisfaisons aux exigences de la Fondation ZEWO en matière d'aptitude et d'indépendance. Notre audit s'est effectué conformément aux exigences à la révision, pour des organisations titulaires du label de qualité ZEWO qui ne sont pas tenues légalement de faire une révision. Elles prévoient qu'un contrôle doit être planifié et effectué de telle sorte que les principales inexactitudes soient détectées dans les comptes annuels. Le contrôle englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle. Nous avons par ailleurs jugé dans son ensemble l'utilisation des principes essentiels de présentation des comptes, les décisions fondamentales d'évaluation ainsi que la représentation des comptes annuels. Nous sommes d'avis que notre contrôle constitue une base suffisante à l'émission de notre jugement.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC ;
- ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés. Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO sont remplies à l'exception de la NORME 9/EFFICIENCE comme spécifié dans l'Annexe aux comptes sous ch. 4.1. L'Association entreprend des mesures pour remédier à cette situation.

FIDUCIAIRE LONGCHAMP Sarl

 Jean-Paul Longchamp Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral	 Albert Wagner Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral
--	---

Annexe : comptes annuels
Montagny-près-Yverdon, le 3 mars 2023

Le rapport de la Fiduciaire Jean-Paul Longchamp à Montagny-près-Yverdon a été accepté à la majorité.

5. Proposition et présentation du budget 2023

PROPOSITION

Comme l'année passée, nous proposons de dissoudre le compte « Réserves », mais sur 3 ans ; soit Fr. 12'000.- cette année et en 2024 et le solde soit Fr. 12'500.- en 2025.

Ce compte existe depuis longtemps, et avait probablement été créé afin de répondre à certains critères de l'époque.

Au vu de notre situation financière actuelle, il est nécessaire de supprimer ce compte « Réserves » qui ne pourrait de toute façon plus être utilisé et ni dépensé.

BUDGET 2023

Comme toujours, le budget pour 2023 a été établi selon les données et informations connues à ce jour.

PRODUITS

- **Cotisations des membres** : malheureusement, au vu de la tendance de ces dernières années, nous avons dû budgéter une diminution du montant total à recevoir...
- **Dons individuels** : nous prévoyons une augmentation ayant déjà actuellement reçus de jolies sommes de dons divers et anonymes (env. Fr. 7'650.- au 31.03.23).
- **Subvention OFAS** (Office Fédéral des Assurances Sociales) : elle est toujours assurée pour 2023, et est basée sur les activités, conférences et renseignements que nous fournissons à nos membres.
- **Subvention OFSP** (Office Fédéral de la Santé Publique) : elle est également assurée, et calculée d'après les chiffres comptables réalisés en 2022.
- **Part de la Collecte Nationale** : ce don de la LSR est variable d'année en année, mais est divisée entre les associations selon leur nombre de membres.
- **Loterie Romande** : nous espérons pouvoir continuer de bénéficier de leur soutien encore en 2023, mais nous devons toujours attendre le mois de septembre pour en être certains, car ils ne garantissent pas le maintien de leur aide d'année en année.

CHARGES

- **Charges de prestations** : en augmentation pour l'événementiel car nous nous engageons à continuer de proposer et d'organiser, comme par le passé, conférences, séminaires et autres manifestations pour nos membres.
- **Charges de personnel** : en augmentation dû aux salaires doublés, pendant le 1^{er} trimestre 2023, du poste de secrétaire administrative pendant la formation de notre nouvelle collaboratrice.
- **Charges d'exploitation** : globalement ces dépenses devraient rester stables, sans grand changement prévu actuellement.

RECAPITULATION

Le budget établi pour l'année 2023 présente une perte, d'un montant s'élevant à un peu moins de Fr. 20'000.-.

Comme d'habitude, nous budgétions assez large, pour être prêt à faire face à toute éventualité.

Toutefois, tout au long de l'année, nous œuvrons et faisons le maximum pour trouver des solutions pour diminuer les coûts des charges, ce qui est le cas d'année en année.

Néanmoins, nous espérons toujours de belles surprises comme l'augmentation du nombre de nos membres par notre campagne « 1 pour 1 » donc d'entrées de cotisation, et/ou de versements de dons supplémentaires.

La proposition et le budget 2023 ont été acceptés à la majorité et décharge a été donnée au comité de l'ASFM ainsi qu'à la secrétaire comptable.

6. Rapport de notre juriste

Bonjour à toutes et à tous,

Je ne vais pas vous demander si vous allez bien mais si vous vous accrochez, car j'ai deux trois raisons de vous poser la question.

Je n'ai pas vu beaucoup de nouveaux dossiers l'année passée, ce qui en soit devrait être une bonne nouvelle, mais il y a quand même d'autres dossiers qui poursuivent leur route.

Donc, il y a quand même des choses qui continuent à être gérées au niveau juridique. Heureusement ou malheureusement, vous n'êtes pas tous entrain d'avoir un dossier qui prend du temps, de l'énergie avec lequel il faut se dépatouiller.

Il y en a, on les traite, on essaie de faire avancer les choses mais comme vous savez tous on a toujours du mal à faire passer les choses et c'est toujours aussi compliqué.

Au niveau de la Jurisprudence, au niveau traitement des dossiers par l'AI, il n'y a pas de nouvelles. On en reste avec ce que l'on sait, avec la manière de traiter les dossiers actuels.

Il n'y a malheureusement pas d'évolution, pas de volonté de mieux vous prendre en compte.

L'ASFM, et moi de mon côté, on est toujours là pour faire les choses de notre mieux, pour surtout essayer de vous faire voir et de vous faire obtenir les choses auxquelles vous avez droit.

Maintenant comme vous le savez, comme je vous le redis à chaque fois, on ne peut pas le faire sans que vous, vous soyez visibles.

Vous vous souvenez et je vous le redis chaque année, si vous vous cachez, comme vous savez très bien le faire, on ne va pas y arriver.

Si vous ne vous rendez pas visibles, on y arrivera pas.

Si vous ne vous respectez pas, on y arrivera pas.

Moi, je suis juriste, je ne suis pas médecin, je fais mon job, faites le vôtre.

C'est ensemble que l'on peut y arriver avec l'ASFM avec VOUS.

Je crois que je ne peux rien dire d'autres.

7. Présentation de l'association « 7ESSENTIEL »

L'association « 7ESSENTIEL » s'est excusée.

En remplacement, une présentation est donnée par Mme Anne Smit sur tous les moyens non médicamenteux face à la douleur chronique, une idée de tout ce que l'on peut proposer dans le monde médical et paramédical pour le moment à ce sujet.

8. Douleurs chroniques « Quelques traitements non médicamenteux actuels » par Mme Anne Smit

Résumé de quelques traitements en médecines complémentaires pratiqués dans les hôpitaux et validés par la communauté scientifique :

Approche multidisciplinaire

Médicaments

Antidépresseur
(Amitriptyline, Duloxétine, Fluoxétine)
Myorelaxant
Antiépileptique (Lyrica)
Analgésiques (Tramadol)

Psychologique

Thérapie cognitivo-comportementale
Accompagnement thérapeutique

Complémentaires

acupuncture, hypnothérapie, balnéothérapie,
diététique,...



Techniques

T.E.N.S, Stimulation médullaire, Stimulation
magnétique trans-crânienne

Exercice

Programme de reconditionnement physique
Exercice d'aérobic
(à sec, en piscine, vélo)



Ligue suisse
contre le rhumatisme
Notre action - votre mobilité

9. Rapport de la Présidente

Durant l'année 2022, l'ASFM a tenu le cap contre vents et marrées, avec comme étoile pour nous diriger, ...VOUS !

Année mouvementée à la suite d'une réduction imprévue de l'équipe du bureau, ce qui a engendré un roulis important sous notre navire, ... heureusement, il a pu se stabiliser grâce à la résilience de l'équipe restante, et l'apport d'une aide logistique importante de « marins » de notre association qui nous ont offert leurs ressources et compétences.

Ils se reconnaîtront, je respecte leur discrétion, et au nom de tous, je les remercie de leur engagement et de leur efficacité.

Nous avons pu continuer à proposer des ateliers, des cours d'autohypnose, ainsi que des conférences et la réalisation de la « Journée mondiale de la Fibromyalgie » organisés au CHUV, et nous les remercions de leur générosité.

Bonnes nouvelles, la communauté scientifique continue son travail de recherche concernant la connaissance et la reconnaissance de la douleur chronique ainsi qu'à son accompagnement thérapeutique au travers d'un nouveau paradigme d'offre de soins, la médecine intégrative, alliance de la médecine traditionnelle et de la médecine complémentaire, dont les centres se développent en Suisse.

Nous concoctons aussi de nouveaux ateliers et, grâce au rajeunissement de notre site, nous allons pouvoir vous proposer des vidéos informatives.

Bienvenue les volontaires pour des interviews que nous mettrons en ligne régulièrement.

Grâce à la LSR - ligue suisse contre le rhumatisme, je continue les conférences pour le monde médical, avec en mars une présentation de la fibromyalgie et ses traitements multidisciplinaires actuels.

L'équipe de l'ASFM se métamorphose.

Des départs... nous remercions vivement le docteur Nicola Keller, vice-président au Tessin, Liliane Ruch et Marion Burkhardt ainsi que Zilan Avdar, pour leur engagement.

Nous remercions grandement notre secrétaire Beatrice Rubeaud qui va se diriger vers une autre voie... Merci à toi, et bonne route sur de nouveaux chemins !

...et des arrivées... Sylvie Michel et Philippe Schüpbach, qui nous ont offert leur soutien et leur compétence depuis plusieurs mois.

C'est avec une nouvelle énergie et gonflés à bloc, que nous entamons cette nouvelle année !

Bienvenue à toute personne voulant nous rejoindre et s'investir avec nous via notre comité !

Nous avons également un besoin urgent de nouveaux adhérents pour continuer ce voyage avec vous, c'est pourquoi nous vous proposons une démarche, une campagne « 1 pour 1 ».

Coeurdialement,

Anne Smit
Présidente de l'ASFM

10. Présentation du comité

La Présidente présente le comité. L'ASFM accueille depuis l'AG 2022, Sylvie Michel ainsi que Philippe Schüpbach qui est là depuis l'année passée en tant que membres du comité.

La Présidente annonce le départ de Stéphanie Arrigo.

Le nouveau comité 2023 est présenté et élu à la majorité. Il se compose comme suit :

COMITÉ ÉLARGI DE L'ASFM 2023



Anne Smit
Présidente



Dr Jean-Philippe Richter
Vice-président

Conseil juridique
Nadine Frossard Goy

Mémoire vive
Cécile Barman



Philippe Schüpbach
Membre



Sylvie Michel
Membre



Dr Christophe Perruchoud
Membre



Amad Maholida
Membre



Louis Derungs
Membre



Maria Piazza
Membre

Sandrine Frey
Secrétaire comptable (50%)

Céline Lefèbvre
Secrétaire administration (50%)

11. Avenir de notre Association, campagne « 1 pour 1 », projets 2023 et futurs

La Présidente annonce que l'on redémarre une année 2023 avec une équipe complète par rapport à l'année passée. Plein de nouvelles idées pour nos membres suite à notre séance de Comité, pour augmenter les offres, entre autres les sorties ou participer à un événement. Ce qui demande des sponsors. L'ASFM est actuellement à la recherche de sponsors. L'ASFM souhaiterait à terme pouvoir organiser 1 conférence par trimestre. On fera dans les hôpitaux (au CHUV et/ou Monthey, Sion) selon la disponibilité de manière régulière et également par la suite sur Fribourg et Genève. La Journée Mondiale de la Fibromyalgie se déroulera aux HUG le 13.05.2023. La prochaine conférence traitera sur le CBD par le Dr. Richter, entrée libre.

Les activités planifiées ou en voie de planification sont déjà nombreuses et d'autres manifestations seront organisées dans le courant de l'année. L'ASFM a déjà certains contacts et vous allez être informés, comme d'habitude, par mailing postal ou par courriel. L'association est toujours ouverte aux suggestions de ses membres et toutes les idées de conférences ou de séminaires sont les bienvenues. Toutes les manifestations sont mentionnées sur notre site internet www.suisse-fibromyalgie.ch ainsi que sur la page Facebook de l'association.

CAMPAGNE « 1 POUR 1 »

Afin de promouvoir et remercier les membres s'impliquant dans cette CAMPAGNE « 1 POUR 1 » de solidarité et de soutien, nous organisons un concours avec un lot pour la marraine ou le parrain qui sera tiré au sort lors de notre AG en avril 2024.

Comment cela va se dérouler : Chaque fois qu'un(e) membre trouve un(e) nouveau(elle) membre, fibromyalgique ou pas, le nom de la marraine ou du parrain doit être mentionné sur le formulaire d'adhésion. Ainsi, nous inscrirons le nom de chaque membre ayant amené un(e) nouvel(le) adhérent(e), sans limitation de nombre, pour un tirage au sort. Le nom du (de la) gagnant(e) sera révélé lors de notre AG 2024 et, elle ou il sera contacté(e) personnellement.

Au fil des années, l'ASFM voit le nombre de ses membres chuter considérablement...

Afin de pouvoir continuer de poursuivre ses différents buts de soutien et de reconnaissance, avoir du poids et de la crédibilité en tant que représentant des fibromyalgiques en Suisse, l'ASFM a un urgent besoin de trouver de nouveaux membres.

C'est pourquoi, nous nous permettons de vous solliciter, VOUS, membres de l'ASFM afin de nous aider à trouver de nouveaux membres, qu'ils soient fibromyalgiques ou pas, de nouveaux membres de soutien, solidaires à la cause.

Il en va de la survie de l'ASFM... il est donc important d'agir MAINTENANT !

Ainsi, si chaque membre de l'ASFM trouve un seul nouveau membre, l'ASFM pourra perdurer et avancer vers un avenir plus serein.

- **L'Assemblée générale de l'ASFM**
Le 1^{er} avril 2023 à 13h30 à la Salle Léon Michaud au Château d'Yverdon-les-Bains
- **La Journée mondiale de la Fibromyalgie**
Le 13 mai 2023 à 10h, à l'auditoire Marcel Jenny aux HUG à Genève, entrée gratuite
Diverses conférences, stands et présentation de l'association « 7ESSENTIEL »
- **Séminaire de printemps « Mieux vivre avec la fibromyalgie »**
Le 6 mai 2023, au Centre Pro Natura de Champ-Pittet, à Yverdon
« Ecoute du corps, respiration et vibration de la voix » par Mme Sabine Schwengel, coach vocal
- **Séminaires d'été et d'automne « Mieux vivre avec la fibromyalgie »**
Dates à définir, au Centre Pro Natura de Champ-Pittet, à Yverdon
« Méditation profonde pour la gestion de la douleur » par Mme Lissia Hamilton, infirmière spécialisée
« Ecriture thérapeutique » par Mme Maurane Etienne, psychologue
« Ecoute du corps, respiration et vibration de la voix » par Mme Sabine Schwengel, coach vocal
- **La Journée des responsables de groupes d'entraide / de parole**
Le 4 novembre 2023 thème suivra, à l'ARPIH à Yverdon-les-Bains
- **Formations « Autohypnose : Outil de gestion de la douleur chronique et son impact sur le quotidien » par Mme Anne Smit**
Diverses dates seront proposées à Yverdon-les-Bains ainsi qu'à Morges.
- **Conférence « La douleur chronique et la médecine traditionnelle chinoise » par M. Amad Maholida, acupuncteur**
Date et lieu à définir.
- **Conférences « Le CBD, drogue ou traitement ? » par le Dr Jean-Philippe Richter**
Dates et lieux à définir.

Diverses conférences et autres activités à venir durant l'année sont en cours de préparation.

12. Questions et remerciements

Questions :

Il n'y a eu aucune question.

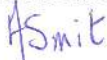
Remerciements :

La Présidente remercie la Ville d'Yverdon-les-Bains, la Loterie Romande, l'OFAS / OFSP, la LSR, ZEWO, l'ARPIH, le centre Pro-Natura Champ-Pittet, tous nos donateurs, tous nos membres, les responsables des divers groupements, les membres du comité, les traductrices, les médecins conseils, la juriste, la fiduciaire, le personnel du bureau et toutes celles et ceux qui œuvrent pour le bien de l'ASFM.

La Présidente adresse également ses remerciements à toute l'assemblée de son attention et souhaite un bel avenir à toutes et à tous. La séance est levée à 16h00 et les participants sont invités au traditionnel verre de l'amitié.

Yverdon-les-Bains, le 1^{er} avril 2023

La Présidente



Anne Smit

La Secrétaire



Céline Lefèbvre